

Bio Seasons est une marque française de cosmétiques certifiés biologiques développée par les Laboratoires Planète Bleue en 2011.

Depuis 2008, les Laboratoires Planète Bleue sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la commercialisation de cosmétiques certifiés BIO (certification Cosmos Organic le niveau le plus élevé en Europe), à prix accessible.

Tous nos produits sont élaborés dans notre unité de production de Vichy, sans faire appel à la sous-traitance.

Notre entreprise familiale à taille humaine nous permet d'être à l'écoute de nos clients et de leur proposer des produits toujours plus performants.

Tous les produits Bio Seasons sont certifiés biologiques par l'organisme ECOCERT et sont labellisés COSMEBIO. De plus, une partie de nos produits est certifiée COSMOS ORGANIC par ECOCERT, ce qui met en avant leur conformité avec le référentiel COSMOS, le tout dernier et le plus exigeant référentiel en matière de cosmétiques biologiques à l'échelle européenne. Pour garantir un produit cosmétique respectueux de l'environnement, le référentiel Ecocert impose :

1. L'utilisation d'ingrédients issus de ressources renouvelables et transformés par des procédés respectueux de l'environnement. Ecocert vérifie donc :
 - L'absence d'OGM, paraben, phénoxyéthanol, nanoparticules, silicone, PEG, parfums et colorants de synthèse, ingrédients provenant d'animaux à l'exception de ceux qui sont produits naturellement par les animaux et dont le prélèvement ne leur est pas néfaste : œufs, lait, miel...
 - Le caractère biodégradable ou recyclable des emballages.
2. Un seuil minimum d'ingrédients naturels et issus de l'Agriculture Biologique est à atteindre pour obtenir la certification

Cosmétique écologique et biologique certifié par Ecocert Greenlife selon le référentiel Ecocert disponible sur <http://cosmetiques.ecocert.com>.

COSMOS ORGANIC certifié par Ecocert Greenlife selon le référentiel COSMOS disponible sur <http://cosmos.ecocert.com>.

Pour apposer le label Cosmébio sur son packaging, un cosmétique naturel ou bio doit remplir certaines conditions en matière de composition.



95% minimum d'ingrédients d'origine naturelle sur le total du produit (eau et minéraux considérés comme naturels)

95% minimum d'ingrédients bio sur l'ensemble des végétaux

10% minimum d'ingrédients bio sur le total du produit (eau et minéraux considérés comme non bio car on ne les cultive pas)



Sur le total du produit, limitation de l'origine pétrochimique (liste d'ingrédients autorisés avec dosage maximal), ce qui revient in fine à environ 95% minimum d'ingrédients d'origine naturelle

95% minimum d'ingrédients bio sur l'ensemble des ingrédients pouvant être bio (tels que les végétaux, la cire d'abeille, le lait...)

20% minimum d'ingrédients bio sur le total du produit (10% pour les produits à rincer et minéraux – eau et minéraux considérés comme non bio car on ne les cultive pas)

Au-delà de la composition, un label qui apporte des garanties sur tout le cycle de vie des cosmétiques.

Les garanties du label Cosmébio concernent chaque étape du cycle de vie d'un cosmétique :

- origine des matières premières, pour encourager un approvisionnement éthique et durable
- procédé de transformation doux et non polluant
- fabrication du produit fini (composition propre, emballage, stockage)

étiquetage transparent et communication responsable